



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : emploi

Question écrite n° 16743

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de Mme le secretaire d'Etat charge des droits des femmes sur l'emploi des femmes a la Reunion. En effet, malgre le nombre croissant de creation d'emplois dans les entreprises, peu de postes sont pourvus par des femmes. De plus, lorsqu'elles sont embauchees, elles beneficent bien souvent d'une remuneration inferieure a celle proposee aux hommes. Aussi, lui demande-t-il quelles sont les dispositions qu'elle envisage de prendre afin de favoriser une meilleure insertion professionnelle des femmes et un egal acces des femmes aux emplois.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation de l'emploi des femmes a la Reunion est effectivement preoccupante en raison de l'afflux de jeunes femmes sur le marche du travail. Les femmes representaient, a la fin de 1990, 48 p 100 des demandeurs d'emploi. On note une baisse persistante du nombre d'emplois feminins dans le secteur de l'agroalimentaire et des gens de maison. Toutefois, avec l'essor du secteur tertiaire et du tourisme, de nouveaux domaines d'activite se sont ouverts aux femmes, ce qui peut expliquer que les trois quarts des emplois, qui se sont crees depuis 1986, l'ont ete en faveur des femmes. Le secretaire d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne n'en demeure pas moins attentif a la situation de l'emploi des femmes reunionnaises. Ainsi le secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne a propose que, dans le contrat de plan Etat-region, figure un chapitre specifique concernant les femmes. Ce chapitre comprend deux volets : 1o le premier comporte des mesures de formation destinees a elever le niveau de qualification et favoriser par la l'insertion professionnelle des femmes (10 MF sur cinq ans a parite Etat-region) ; 2o le deuxieme a pour objectif l'egalite professionnelle dans les petites et moyennes entreprises et dispose d'une enveloppe de 1 MF sur cinq ans (0,5 secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne, 0,5 region). En ce qui concerne les dispositifs en faveur des femmes isolees, pour le maintien desquels le secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne s'est vigoureusement prononce, 60 places de stage programmes locaux d'insertion pour les femmes (PLIF) et 40 places Fonds national pour l'emploi (FNE) ont ete attribues en 1989, 128 places en 1990 pour le FNE et les programmes locaux d'insertion pour les femmes, apres fusion des deux dispositifs en un seul. Le plan de lutte contre le chomage des femmes, elabore en 1990 a l'initiative conjointe du ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne dans sept regions-tests, a ete generalise dans toutes les regions metropolitaines et etendu aux DOM, a la demande du secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne. Ce plan consiste en une action de nature qualitative qui repose sur une meilleure utilisation des dispositifs generaux, avec des mesures d'accompagnement specifiques destinees a mieux traiter les difficultes particulieres des femmes. Dans ce cadre, la Reunion a mis en oeuvre un plan regional a partir de l'analyse de la situation locale de l'emploi, une enveloppe de 110 000 F lui a ete attribuee par le ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle pour les actions de communication liees a ce programme. Le secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne, de maniere complementaire et incitative, met en oeuvre sur son budget propre des actions destinees a favoriser l'accès des femmes aux dispositifs de droit commun et a l'emploi en apportant

des reponses adaptees et exemplaires aux problemes particuliers des femmes reunionnaises : a) preformations scientifiques et techniques ; b) diversification des filieres professionnelles ; c) soutien a l'embauche ou dans les premiers mois d'emploi. Le fonds social europeen (FSE) contribue au financement de ces actions, le secretariat d'Etat ayant etabli un plan specifique de trois ans pour la Reunion au titre de « la promotion des regions en retard de developpement » (objectif 1). D'autre part, l'assistance technique apportee par le secretariat d'Etat aux droits des femmes et a la vie quotidienne aux projets emanant de la Reunion, dans le cadre de l'initiative communautaire Now (une nouvelle chance pour les femmes), devrait permettre de les presenter au cofinancement du fonds social europeen et du fonds europeen de developpement regional (FEDER), avec les meilleures chances de succes.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16743

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : droits des femmes

Ministère attributaire : droits des femmes et à la consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 août 1989, page 3606